

LE P'TIT CURIEUX



C'est la rentrée...



Volume 2 • Numéro 3 • Septembre 2009



Le mot du coordonnateur

Vous devez nous faire parvenir vos articles ou vos annonces pour le prochain numéro avant le 1^{er} décembre 2009. Merci !

Collaborateurs :

François Bernard
819-397-4616

Ghislaine B Lampron
819-397-5664

Dave Lussier
819-397-7012

Marie-Claude Rocheleau
819-397-2964

Tifany Sauvage

Jenylee Bisson

Bonjour à chacune et chacun,

Nous voilà déjà rendu en septembre et nous avons le plaisir de vous présenter un autre *P'TIT CURIEUX*. Nous espérons que cette édition saura vous plaire et vous remercions pour vos commentaires et suggestions pour les prochains numéros.

Pour ma part, j'espère que vous avez vécu un bel été même si la température ne fut pas toujours au rendez-vous et que vous avez pris le temps pour prendre une période de repos et de vivre des activités en famille.

Les enfants et ados sont de retour à l'école pour une autre année qui je l'espère, sera couronnée de succès. Pour les parents et adultes, c'est le retour au travail. Dans les organismes, les retour aux activités débute et je vous invite chacun (e) à vous impliquer soit dans l'organisation ou encore en participant nombreux à celle-ci.

Pour la municipalité, nous élirons sous peu un conseil municipal qui nous représentera et administrera la municipalité pour les prochaines années; des hommes et femmes ont déjà manifesté le désir de briguer un poste au sein du conseil. Je vous encourage fortement à participer à cette campagne électorale en appuyant et en allant voter le premier novembre prochain pour l'un ou l'autre des personnes qui désirent se dévouer au développement de notre municipalité.

Je tiens à remercier encore une fois chaque organisme qui nous envoie leurs communiqués pour que votre journal représente bien ce qui se fait dans la municipalité et je vous invite aussi à vous impliquer au sein de l'équipe du journal, vous n'avez qu'à communiquer avec moi.

Un merci bien spécial à Dave Lussier qui quitte l'équipe du P'tit Curtieux à la page jeunesse pour son dévouement et le bon travail qu'il a accompli depuis le début. Bienvenue à Tifany Sauvage et Jenylee Bisson qui prendront sa relève.

Bon automne et bonne lecture à toutes et tous !

François Bernard
Coordonnateur du journal





Les nouvelles du conseil municipal

Résumé de la séance du conseil de juillet 2009

Réunion du 06 juillet 2009	Réunion du 06 juillet 2009 (suite)
<ul style="list-style-type: none">Règlement 2009-003 : amendant le règlement 2008-008 - taxation pour l'an 2009 (3 modifications).Règlement 2009-004 : Règlement concernant la constitution d'un fond local réservé à la réfection et à l'entretien de certaines rues publiques (redevance sur les carrières-sablières).Renouvellement contrat de service - photocopieur : Résolu de renouveler auprès de Buro-Pro Produits de Bureau Inc un contrat de service pour notre copieur représentant une augmentation de \$0.0009 par copie dont le nouveau taux sera appliqué à compter de la facturation de juillet 2009 (augmentation de 4.6 %).Élections municipales : Considérant que la directrice générale a demandé une exemption pour la présidence des élections 2009, considérant que le conseil peut demander la nomination d'une personne à ce titre, en conséquence, il est proposé et résolu de demander à la Commission Municipale la nomination d'un président d'élection pour l'année 2009.Offre d'achat - 445, rue Houle : Une nouvelle offre de \$3,000 a été faite. Résolu de présenter une contre-offre pour la vente du 445 rue Houle au montant de \$3,570 et que le nouvel acquéreur paie tout les frais nécessaires pour conclure cette transaction. Résolu également que si la contre-offre est acceptée, M. le maire et la directrice générale sont autorisés à signer tout document nécessaire à cette transaction pour et au nom de la municipalité de la Paroisse St-Lucien.Entente incendie St-Félix - Demande de modification : Résolu d'apporter quelques modifications mineures à l'entente de fourniture de services relative à la protection incendie selon le projet présenté par la Municipalité de St-Félix-de-Kingsey. Résolu d'approuver l'entente et proposé d'autoriser M. le maire et la directrice générale à signer tout document nécessaire pour l'application de cette entente pour et au nom de la Municipalité de la Paroisse St-Lucien.Quote-part - Incendie St-Félix 2008 : Suite au remboursement de 2 415.55 \$, nous avons payé une quote-part réelle à St-Félix de 38 395.49 \$.Service de fourrière : Suite aux vérifications de l'historique de ce dossier, des services obtenus par cette entente et des municipalités utilisant ce service, le conseil désire conserver la réglementation en vigueur présentement.Information : Dossiers en cours : entretien bornes incendie, étude entente Croix-Rouge, schéma de couverture de risques incendie.Demande au MDT - élargir ou ériger un nouveau pont : Résolu de demander au Ministre délégué aux Transports d'élargir le pont Gagnon ou d'en ériger un neuf en remplacement de celui-ci de deux voies de largeur avec espace pour piétons et cyclistes ainsi que l'éclairage requis.Circulation lourde - Chemin des Bouleaux - St-Félix : Résolu d'appuyer un projet de modification de la municipalité de St-Félix afin de conserver la circulation lourde en provenance d'une carrière-sablière sise sur le Chemin des Bouleaux près des limites avec la Municipalité de St-Lucien.	<ul style="list-style-type: none">Circulation lourde - Chemin Hemmings : Avis de motion afin de présenter le retrait de la circulation lourde sur une partie du Chemin Hemmings entre la route des Rivières et le 4^e rang. Une demande sera adressée auprès du MTQ pour une approbation future de leur part.Programme d'infrastructure - Route des Rivières : La directrice générale fait lecture des rapports de l'inspecteur et de la firme responsable de la surveillance des travaux, Teknika, confirmant d'une défaillance au niveau de la chaussée. L'inspecteur suggère l'attente de l'approbation finale de ce projet pour l'ouverture des soumissions pour du pavage sur la Route des Rivières, entre le 4^e rang et le Chemin Hemmings.Soumissions - Pavage Route des Rivières : Résolu, sous les recommandations de l'inspecteur, à savoir de retarder l'ouverture des soumissions afin d'avoir le compte final du premier projet afin de permettre d'établir un budget selon le solde disponible au budget prévu.Camion - flash + support : Résolu de retarder la décision en raison des soumissions manquantes. Dans l'attente de l'acquisition d'un nouveau flash. Pour des raisons de sécurité, l'inspecteur utilisera le matériel pour les situations d'urgence.Déneigement/soumissions - contrat de déneigement : La directrice générale présente les prix en comparaison avec le prix de l'année précédente à l'exception du circuit des domaines « ensemble » car la soumission déposée n'est pas conforme. Grand circuit : résolu d'octroyer à 2750-0552 Québec Inc. l'entretien du grand circuit et pont pour une somme de 101 158.58 \$ taxes incluses et ce pour une durée de trois saisons, le tout selon la soumission présenté le 26 juin 2009. Rue De Chantal : résolu d'octroyer à Déneigement N.C. l'entretien d'hiver Rue De Chantal pour une somme globale de 3 750.00 \$ et ce pour une durée de trois saisons, le tout selon la soumission présentée le 26 juin 2009. Domaines Lemire et Despins : résolu d'octroyer à 2750-0552 Québec Inc l'entretien d'hiver des Domaines Lemire et Despins pour une somme annuelle de 24 917.16 \$ taxes incluses et ce pour une durée de trois saisons, le tout selon la soumission présentée le 26 juin 2009. Domaines ensemble : résolu que l'inspecteur recommande la procédure d'appel d'offres pour le circuit Domaines ensemble et de vérifier si des modifications au devis seraient nécessaires pour une meilleure interprétation du dit devis. Cour de l'école : résolu d'octroyer à Déneigement N.C. l'entretien d'hiver de la cour de l'école pour une somme globale de 4 050.00 \$ et ce pour une période de trois saisons, le tout selon la soumission présentée le 26 juin 2009.



Les nouvelles du conseil municipal (suite)

Résumé de la séance du conseil de juillet (suite) et de août 2009

Réunion du 06 juillet 2009 (suite)

- Cour du centre** : résolu d'octroyer à Déneigement N.C. l'entretien d'hiver de la cour du centre pour une somme globale de 5 855.00 \$ et ce pour une durée de trois saisons, le tout selon la soumission présentée le 26 juin 2009. **Cour du garage** : résolu d'octroyer à Déneigement N.C. l'entretien d'hiver de la cour du garage pour une somme globale de 2 850.00 \$ et ce pour une durée de trois saisons, le tout selon la soumission présentée le 26 juin 2009.
- Entente pour collecte sélective/RIGD Bas St-François** : Considérant qu'à l'étude de la précédente entente avec la RIGD du Bas St-François le service de collecte sélective n'était pas offert aux saisonniers; considérant que cette alternative avait été étudiée en raison de l'impossibilité de desservir ces unités le lundi; considérant que le service n'est toujours pas offert le lundi et donc que la situation est demeurée la même, il est résolu de présenter une demande afin que le calcul de notre quote-part annuelle soit révisée et appliquée selon les mêmes critères que l'entente précédente et ce pour la durée de l'entente actuelle.
 - Demande CPTAQ - M. Yves Pruneau** : résolu unanimement que les membres du conseil appuient la présente demande de M. Pruneau auprès de la CPTAQ.
 - Information** : activité gratuite le 9 juillet dans le cadre des Jeudis en Chansons à l'église paroissiale.
 - Permis de transport - Taxi Bon-Conseil** : résolu d'appuyer la demande de Taxi Bon-Conseil pour le renouvellement de son permis de transport (réf. Identifiant B-Q-001231).

Réunion du 10 août 2009

- Élections municipales** : Autorisation de la Commission Municipale du Québec que la directrice générale et secrétaire-trésorière à ne pas agir comme présidente d'élection devant se tenir le 1^{er} novembre 2009 (Réf. CMQ-63260).
- Présidente d'élection** : Mme Louise Tessier
- Horaires** : Lundi, mardi, jeudi de 9h00 à 12h00 et 13h00 à 16h00
Vendredi le 2 octobre 2009 de 9h00 à 16h30 sans interruption
- Mise en candidature** : 18 septembre au 2 octobre 2009
Des avis seront affichés pour informer des procédures tout au long de la période électorale.
- Vente 445 rue Houle** : M. Bussières et Mme Vachon nous ont transmis une contre-offre de 3 285.00 \$ soit d'une différence de \$285 qui sera présentée aux membres du conseil lors de la prochaine plénière.
 - M-A-J classement des archives** : résolu d'autoriser la mise à jour des archives municipales par HB Archivistes SENC pour des honoraires de 820.00 \$/ 1 semaine (la firme ayant effectué ces travaux précédemment n'étant pas disponible avant l'été 2010).
 - Tournoi de golf/MRC** : résolu que M. le maire nous représente au souper lors du tournoi de golf de la MRC de Drummond au coût de 40.00 \$ qui se tiendra le 20 août 2009.

Réunion du 10 août 2009

- Contrôle des codes et clés avec les organismes** : résolu d'établir une politique afin que chaque président d'organisme se voit octroyer un code pour l'entrée du centre et que la gérance de celui-ci sera sous sa responsabilité.
 - Schéma de couverture de risques incendie** : M. Poirier nous indique que les modifications devraient être vérifiées en septembre ce qui nous permettrait son adoption vers octobre 2009.
 - Avis de motion règlement concernant l'imposition taxe de financement des centres d'urgence 9-1-1 (pour les cellulaires)**.
 - Marquage de chaussée** : résolu d'octroyer à Service de Lignes Blanches Drummond Inc. au coût de 0,0192 \$/mètre linéaire et 32.40 \$/ligne d'arrêt. Il est également résolu que les travaux précis seront déterminés par M. Alain Turcotte, inspecteur municipal, pour un budget de 8 000.00 \$.
 - Circulation lourde/appui Drummondville** : résolu d'appuyer la ville de Drummondville pour l'approbation de leur règlement 3923 modifiant le règlement 3500, visant plus particulièrement la circulation de certains véhicules lourds sur son territoire.
 - Déneigement Domaines ensemble - contrat** : résolu d'octroyer à 2750-0552 Québec Inc l'entretien d'hiver pour le circuit des domaines ensemble révisé, selon la soumission déposée le 6 août dernier au montant global de 97 270.03 \$.
- **Informations diverses** : Correction infrastructure Route des Rivières
 - Soumission Pavage Route des Rivières
 - Correction intersection Chemin Hemmings/Route des Rivières
 - Correction égouttement 9^e Simpson et Rue Deschamps
- Camion - équipements** : Résolu de procéder à l'achat d'une barre lumineuse au coût de 352.98 \$ auprès de G. Joyal Pièces d'autos et qu'un support de phare ainsi qu'un montage central soit acquis auprès de TDG Pièces d'autos, lequel effectuera l'installation complète pour un montant maximal de 482.63 \$.
 - Cour du garage** : résolu d'octroyer à Excavation Normand Messier le prolongement du stationnement d'une dimension de 21 mètres par 13 mètres selon l'estimation déposée le 22 juillet dernier au coût de 2 500.00 \$. Il est également résolu que l'inspecteur sera responsable de la réalisation de ces travaux.
 - Toponymie** : résolu de présenter une demande auprès de la Commission de Toponymie afin d'éliminer le nom de rue privée Côté occasionnant des difficultés aux propriétaires riverains.



Les nouvelles du conseil municipal (suite)

Résumé de la séance du conseil de août (suite) et de septembre 2009

Réunion du 10 août 2009 (suite)

- **Demande de détournement MTQ :** résolu d'autoriser le MTQ à détourner la circulation lourde vers le 9^e Rang de Simpson, la durée de leur intervention exigeant la fermeture du 7^e Rang, afin de compléter des travaux de remplacement de ponceaux. Ces travaux sont prévus du 17 au 21 août 2009.
- **Garage - sceller plancher de béton :** résolu de se procurer le matériel nécessaire chez Préfontaine Inc au montant de 400.95 \$ et d'en faire faire la pose par Les Entreprises du Tapis Propre Ltée au montant de 600.00 \$.
- **Ilots déstructurés :** résolu d'accepter la forme des îlots déstructurés tout en se réservant l'opportunité de négociation concernant la liaison des deux zones d'habitation le long de la rue De Chantal.
- **Demande CPTAQ - M. Maurice Gendron :** résolu d'appuyer la demande de M. Maurice Gendron auprès de la CPTAQ de lotir un terrain de la Ferme Laurent et Victoire Brouillard d'une superficie de 177 859.94 mètres carrés afin d'acquérir cet emplacement pour prolonger son érablière déjà existante sur sa propriété du 1100 Chemin Des Bouleaux, d'une superficie de 112 454 hectares.

Réunion du 24 août 2009 (séance spéciale)

- Séance spéciale tenue le 24 août 2009 pour **Adoption du rapport de consultation « Ferme Procelef Inc. ».** Résolu d'adopter le projet.
- **Adoption d'une résolution modifiant le protocole avec la Commission Scolaire :** Résolu d'accepter les modifications au protocole d'entente quant au transfert des obligations municipales de la conciergerie et la surveillance des élèves.

Le bureau municipal sera fermé l'après-midi du 22 octobre 2009 pour cause de formation.
Merci !

Réunion du 08 septembre 2009

- **Vente du 445, rue Houle :** Résolu de maintenir la décision quant au montant de la vente. Une lettre sera adressée aux soumissionnaires.
- **Contrat - Réserve Lemaire et Lemaire (lot P26) :** Résolu de désigner le maire ainsi que la directrice générale comme signataires de la Municipalité pour les documents nécessaires pour l'achat d'une parcelle de terrain (réf. Résolution 2009-05-109).
- **Internet haute vitesse :** Information sur les négociations avec un fournisseur internet. Développements à venir dans ce dossier.
- **Personnel (aide en administration) :** Résolu d'engager Mme Sonia Hamel à titre de commis de bureau pour une aide partielle selon les besoins de la Municipalité. Résolu également de désigner la direction générale afin de rencontrer Mme Hamel et recueillir les données finales pour l'établissement des conditions de travail. Ces conditions devront être présentées et acceptées par le comité administratif.
- **Cour de l'école :** Résolu de reporter le projet pour corriger définitivement le problème d'égouttement.
- **Règlement 2009-005 - Imposition taxe de financement des centre d'urgence 911 (cellulaire entre autre) :** Résolu d'adopter le règlement.
- **Entente Société Canadienne Croix-Rouge :** Résolu d'autoriser M. le Maire et la directrice générale à réviser la proposition et à signer au nom de la Municipalité tout document nécessaire à la conclusion d'une lettre d'entente Services Aux Sinistrés pour une durée de 3 ans, renouvelable pour 3 ans supplémentaires au coût annuel de 0,10 \$ par habitant.
- **Avis de motion afin d'éliminer la circulation lourde sur le Chemin Hemmings entre la Route des Rivières et le 4^e rang.**
- **Garage - tests d'eau 2 fois par année, suggestion :** Résolu d'effectuer deux analyses pour l'eau potable par année au garage municipal.
- **Corrections infrastructure Route des Rivières :** Résolu d'accepter les mesures correctrices pour l'acceptation du certification provisoire des travaux.
- **Soumissions « Pavage Route des Rivières » :** Résolu d'octroyer le contrat de pavage de la Route des Rivières (entre le Chemin Hemmings et le 4^e rang) à Sintra Inc. pour un montant de 89.87 \$ la tonne métrique selon la soumission déposée le 31 août dernier. Résolu également d'autoriser une somme supplémentaire de 2 000.00 \$ pour garantir la réalisation du projet initial mais des travaux précis seront sous l'autorité de l'inspecteur afin de déterminer si le budget doit être utilisé ou non.
- **Déplacement lumière de rue :** Résolu de faire la vérification auprès du MTQ pour déterminer l'emplacement précis du poteau afin de permettre l'émission du permis pour une entrée charnière en faveur de Mme Stéphanie Lampron et M. David Hétu.
- **Demande de révision « Convention du Pont Gagnon » :** Résolu qu'une révision de l'entente soit effectuée afin de déterminer les prix reflétant les coûts réels engendrés comparativement à la facturation actuelle.
- **Ilots déstructurés :** Résolu d'accepter la forme des îlots déstructurés selon l'orientation préliminaire de la CPTAQ sous le numéro 359645. Également résolu que cette résolution abroge la résolution no 2009-08.
- **Demande d'appui pour projet de développement de la canneberge :** Résolu d'appuyer le développement d'une cannebergière selon le projet présenté (réf. SPE-0812188- ANNEXE A) et de présenter une demande à la MRC de Drummond afin qu'elle effectue une modification au Règlement de Contrôle Intérimaire (réf. MRC 134) pour permettre la réalisation de ce dit projet.
- **ARDAD :** Résolu d'autoriser le club ARDAD à utiliser les traverses mentionnées selon les conditions habituelles.



Les nouvelles du conseil municipal (suite)

ÉLECTIONS!

Saint-Lucien, le 1^{er} septembre 2009

POSSIBILITÉ D'ÉLECTION LE 01 NOVEMBRE 09

... À TOUS LES ÉLECTEURS ...

La présente a pour but de vous informer que des modifications ont été apportées à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités et ce depuis juin 1999. Ces dernières vous concernent tous. Tous les propriétaires ou résidents voulant se prévaloir de son droit de vote doivent **obligatoirement** lors de la journée de votation tant par anticipation que le jour du scrutin régulier établir son identité en déclinant son nom, son adresse de résidence ainsi que présenter l'un des documents suivants :

- sa carte assurance maladie;
- son permis de conduire;
- son passeport canadien.

CONDITIONS REQUISSES POUR ÊTRE ÉLECTEUR

- être une personne physique;
- être majeur;
- être de citoyenneté canadienne;
- ne pas être en curatelle, ni dans une incapacité prévu par la loi (manœuvre électorale frauduleuse);

ET

REmplir l'une des deux conditions suivantes le 1^{er} septembre 2009 soit:

- être domicilié sur le territoire de la municipalité et, depuis au moins six mois au Québec;
- être, depuis au moins douze(12) mois SOIT :
- propriétaire d'un immeuble situé sur le territoire de la municipalité; OU
- occupant d'un lieu d'affaires situé sur le territoire de la municipalité.

TOUS LES NON RÉSIDENTS DOIVENT OBLIGATOirement PRODUIRE UNE DEMANDE D'INSCRIPTION À LA LISTE ÉLECTORALE.

CONDITIONS REQUISSES POUR ÊTRE CANDIDAT

- être une personne physique;
- être majeur;
- être de citoyenneté canadienne;
- ne pas être en curatelle, ni dans une incapacité prévu par la loi (manœuvre électorale frauduleuse);

ET

REmplir l'une des trois conditions suivantes le 1^{er} septembre 2009 soit:

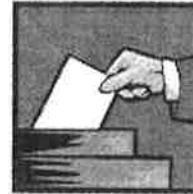
- être domicilié sur le territoire de la municipalité et, depuis au moins six mois au Québec;
- être, depuis au moins douze(12) mois propriétaire d'un immeuble situé sur le territoire de la municipalité;
- être depuis au moins douze (12) mois occupante d'un lieu d'affaires situé sur le territoire de la municipalité;

ET DE PLUS :

- doit résider de façon continue ou non sur le territoire de la municipalité depuis au moins douze(12) mois.

CALENDRIER ÉLECTORAL 2009

18 septembre	- 1 ^{er} jour pour produire une déclaration de candidature.
2 octobre	- Dépôt de la liste électorale préliminaire.
2 octobre	- Dernier jour pour produire sa candidature.
	- Proclamation des candidats élus sans opposition.
10 octobre	- Premier jour potentiel de révision liste électorale.
23 octobre	- Dernier jour potentiel pour présenter une demande de révision à la liste électorale.
23 octobre	- Entrée de la liste électorale.
25 octobre	- Jour de scrutin par anticipation.
06 novembre	- Jour de scrutin
	- Recensement des votes



Louise Tessier, présidente élection

SEMAINE FADOQ DU 27 SEPTEMBRE AU 3 OCTOBRE 2009

Le thème de la journée de cette année est « Écouter pour mieux s'entendre ». N'est-ce pas que ce thème nous interpelle toutes et tous, de quelque génération que nous soyons.

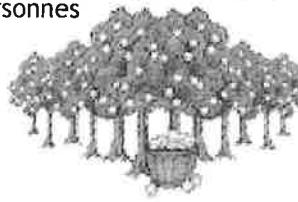
N'avons-nous pas trop souvent tendance à juger les autres générations que la nôtre ? Ainsi, les adultes trouvent que les jeunes sont gâtés et n'écoutent rien et pensent que leurs parents ne peuvent pas comprendre ce que c'est d'élever des enfants dans le monde moderne. Quant aux jeunes, ils disent que leurs parents ne comprennent rien à leurs besoins, que les aînés sont trop vieux pour comprendre la vie moderne et qu'ils voudraient vivre encore comme «dans leur temps». Et les aînés ont l'impression qu'ils parlent dans le vide puisque leurs enfants et leurs petits-enfants n'ont pas l'air de vraiment tenir compte de ce qu'ils disent.

Entendre ne signifie pas automatiquement comprendre. Pour véritablement comprendre, il faut faire l'effort d'écouter : écouter avec ses oreilles, bien sûr, mais aussi avec son cœur, dans le respect et avec le désir de comprendre l'autre. Les personnes

aînées ont acquis une expérience de vie, des compétences et des connaissances qui valent grandement la peine d'être prises en compte. Malheureusement, on les écoute souvent de manière polie, pour leur faire plaisir, pour se donner bonne conscience, mais on ne les entend pas vraiment. Il n'y a alors pas de véritable partage.

Les jeunes autant que les adultes, de même que les personnes aînées, ont quelque chose de précieux à apporter à la société. Il serait dommage de se priver de cette richesse des uns et des autres. Souhaitons que ce thème de l'écoute et du partage, dont l'un ne va pas sans l'autre, nous fasse réfléchir et fasse en sorte que l'on réponde à l'appel des aînés de partager leur savoir avec l'ensemble des générations. Notre société a un grand besoin d'harmonie et c'est dans le partage d'un espace d'accueil et d'une véritable écoute que nous rétablirons et maintiendrons les liens entre les générations

Nous vous souhaitons une belle semaine de partage et d'écoute.



Gilles Bouchard, président

Les Loisirs St-Lucien

Bonjour à vous tous !

Comme vous le savez, l'été tire déjà à sa fin et voici le temps de faire le bilan des activités estivales.

Cette année, le soccer ainsi que le baseball et le volleyball ont permis de divertir la population de la communauté. Nous tenons à remercier Lili Lampron et Jocelyn Letendre pour leur support inconditionnel dans le soccer, Vicky Croteau, Martin Carignan et Christian Lampron pour leur implication dans le baseball ainsi que Guylaine Lalancette pour le volleyball.

Comme vous avez pu le constater, les aménagements pour le futur terrain de soccer vont bon train. À ce titre, nous voulons remercier tous ceux et celles qui ont contribué à la réalisation de cet important ouvrage

sur le terrain de jeux. Ainsi, à l'été 2010, les enfants pourrons s'adonner à leur sport favori sur un terrain de dimension réglementaire.

Comme à l'habitude, les adeptes de l'aérobie sont invités à assister aux séances le lundi à 19h00 à la salle communautaire. Nous avons un prof exceptionnel en la personne de France Émond qui se fait un plaisir de nous faire suer à grosse goutte ! Début le lundi 14 septembre prochain. Vous avez déjà probablement reçu la publicité par la poste.

Nous sommes à préparer les activités automnale et hivernale. Les détails vous seront donnés prochainement.

Martin Carignan, président



Le Cercle de Fermières



L'été tire à sa fin et l'automne est à nos portes, nous, nous préparons pour nos activités de l'année 2009-2010 qui débutent en septembre. Les réunions mensuelles, auront lieu tous les 2^e mercredi du mois soit à partir du 9 septembre à 19h30.

Nous aurons notre bingo annuel le 9 octobre à 19h30 à la salle communautaire. Bienvenue à tous !

Nous aimerions connaître les personnes qui seraient intéressées à suivre des cours d'ordinateur. SVP vous adresser à moi.

Voici les résultats de notre tirage de juin 2009 :

1 ^{er} prix :	une catalogue	Madame Liette Gallant, Drummondville
2 ^e prix :	linges à vaisselle, boutonnette et lavette	Madame Milène Blouin, Drummondville
3 ^e prix :	2 sacs tissés	Madame Maryse Thibault, St Lucien



Les activités courantes ainsi que les ateliers du mardi continueront comme à l'habitude.

Carmen Tremblay, Secrétaire
819-397-5272



5330 Route 255, St-Lucien (Québec) J0C 1N0

Tel: 1-(819)-397-5250 Fax: 1-(819)-397-2140

L'école des 2 Rivières



Bonjour !

Une autre année scolaire qui vient de commencer. Une entrée scolaire marquée de joies et de belles retrouvailles pour certains étudiants. Un dîner au blé d'inde leur a été fourni par la conseil d'établissement à la grande joie de plusieurs. Merci aux parents qui ont donné de leur temps pour que ce dîner en soit une réussite. Par la suite, en après-midi, les enfants ont eu droit à un spectacle de musique et percussion qui fut lui aussi une grande réussite.

Au courant du mois de septembre, les parents seront invités à venir rencontrer le professeur de leur enfant et seront invités à venir participer à l'élection de nouveaux membres pour le nouveau conseil d'établissement. Votre présence est essentielle pour le bon fonctionnement de l'année scolaire de votre ou vos enfant(s).

Plusieurs activités seront à l'horaire cet automne à l'école et votre compréhension quant à la signalisation en face du centre communautaire serait grandement appréciée. Merci de votre compréhension.

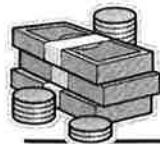
N'oubliez pas que nous continuons à amasser les goupilles, timbres usagés et attaches à pain.



Bon automne à tous !!!



Le Conseil d'établissement de L'École Des 2 Rivières



Bonjour !

Si vous êtes un(e) dirigeant(e) ou propriétaire d'une entreprise qui demeurez à St-Lucien et que vous êtes intéressés à participer à notre entrevue économique, vous pouvez téléphoner à Marie-Claude au 819-397-2964.

Pour ce trimestre-ci, j'ai interviewé M. Tom Valenta demeurant sur la rue de Chantal aux abords de la rivière Nicolet, propriétaire de Boutique Passion du Vin. Ce commerce nous offre tout le nécessaire pour faire du vin, de la bière et même du porto chez soi.

Propriétaire

Monsieur Valenta a vécu à St-Bruno et à St-Basile pour ensuite déménager à St-Lucien en 2003. Il a choisi de s'établir à St-Lucien car il voulait un coin à la campagne entre Montréal et Québec. Avant d'ouvrir sa boutique, il a travaillé comme technicien chez Bell de 1979 à 1997. C'est chez Bell qu'il a rencontré son ami Pierre Champagne et ensemble, ils ont découvert la passion de faire du vin soi-même.

L'entreprise

La Boutique Passion du vin a été fondé en mars 2007. Elle était située sur la rue principale à Notre-Dame-Du-Bon-Conseil. C'est en mars 2009 que M. Valenata a acheté un duplex sur la rue principale à St-Cyrille et il l'a rénové pour y installer sa boutique.

Service et produits offerts

La Boutique Passion du Vin offre 160 sortes de vin, de bière et même du sherry et du porto qui, selon sa clientèle, est excellent. Les trousse de vinification sont des cépages de vin blanc, rouge, rosé, de vin de glace rouge et blanc et aux fruits et sont offertes par des compagnies comme KenRidge, Vinterra, Legacy, Niagara Mist et plusieurs autres. La qualité des bières (brune, blonde, red, dry, pale ale, wheat, Pilsner...) est de style microbrasserie dont les marques sont Festa Brew et Brewers Spring. On retrouve des accessoires pratiques et utiles comme des tire-bouchons, carafes à décanter, aérateurs, anti-gouttes, des sacs à bouteilles et des superbes coupes peintes à la main. Et surtout vous y trouverez tout l'équipement et produits nécessaires à faire votre boisson alcoolisée à la maison (cépages, trousse de départ de vinification, bouchuese, levure, hygromètre, bouchons, étiquettes, bouteilles et filtre).

Vous pouvez louer des équipements tels que la bouchuese à liège et le système de filtration et à très peu de frais. M. Valenta et son ami Pierre donnent de la formation et des conseils pratiques gratuitement tirés de leurs expériences et ils aident les clients tout au long du procédé. De l'eau purifiée par osmose inversé est aussi disponible car l'eau de notre robinet altère le goût de notre production de vin ou de bière à cause des métaux que l'on retrouve dans notre eau.



Nous lui souhaitons prospérité et succès !

La boutique a son propre centre de vinification. C'est-à-dire que vous choisissez votre sorte de vin ou de bière, vous débutez avec eux votre production et vous laissez le tout à la boutique. Eux s'occupent à ce que tout se passe bien. Lorsqu'il est temps d'embouteiller, vous le faites avec eux et vous repartez avec votre production filtrée, embouteillée (stérilisée) étiquetée et datée chez vous. De plus, vous pouvez avoir des étiquettes personnalisées très originales selon l'occasion (mariage, anniversaire, logo de compagnie ou d'organisme). Avec le centre de vinification, vous êtes certain que votre vin est réussi et vous n'avez pas eu à vous acheter tout l'équipement.

Processus de fabrication

La patience est de mise lorsque l'on fabrique notre vin ou notre bière. Par exemple, le vin prend 4 semaine de fermentation et lorsqu'il est embouteillé. Il faut attendre jusqu'à 2 mois avant de consommer le vin blanc et 3 mois pour le rouge. Les bouteilles doivent être entreposées horizontalement. Une cuve de vin donnera 28 bouteilles.

Lorsque l'on brasse de la bière, la fermentation est de 3 semaines. Après l'embouteillage, on l'entrepose pendant 2 semaines à la verticale. Prendre note que l'on ne peut pas faire du vin dans la même cuve que celle où l'on a brassé de la bière et vice versa car il restera un arrière-goût de vin ou de bière.

Compétitions

Avec leur site Internet, la Boutique Passion du Vin, s'est fait une clientèle dans plusieurs régions du Québec. Des clients viennent de Victoriaville, Drummondville, Brossard et Longueuil. Il y a deux autres magasins du genre à Drummondville mais ils n'offrent pas de la formation gratuitement et ils n'ont pas de centre de vinification.

Perfectionnement

Le perfectionnement se fait sur internet mais aussi lors de formations que les compagnies de cépages offrent à tous les ans. D'ailleurs, lorsque la compagnie KenRidge sort une nouvelle sorte de cépage, la Boutique Passion du Vin est parmi les premiers à être invité à la dégustation du nouveau produit et à donner leur opinion.

Environnement

La boutique Passion du Vin se préoccupe de l'environnement. Ils récupèrent les bouteilles de vin mais aussi les bouchons de liège. Les bouchons sont retournés à une compagnie de Montréal qui vont leur donner une deuxième vie.

Pour mieux connaître ses produits, je vous invite à visiter son site Internet : www.boutiquepassionduvin.com. Vous pouvez le rejoindre à boutiquepassionduvin@hotmail.com ou tout simplement lui rendre une visite au 3915 rue principale à St-Cyrille ou bien par téléphone au 819-397-4320.





Le coin jeunesse

Salut à tous !

Ceci est malheureusement le dernier article que je vous écris. Ce ne sera plus maintenant moi qui écrira dans le P'tit Curieux section jeunesse. Après deux ans, je laisse place à la relève. J'ai beaucoup aimé vous écrire.

Dave Lussier



Félicitations à
Gabriel B-Lampron
pour sa performance au
Championnat québécois de BMX à
Pointe-du-Lac dans la catégorie
16 ans. Il a été couronné
médaillé d'or.

Nous sommes tous très fiers de
lui !

Félicitations !



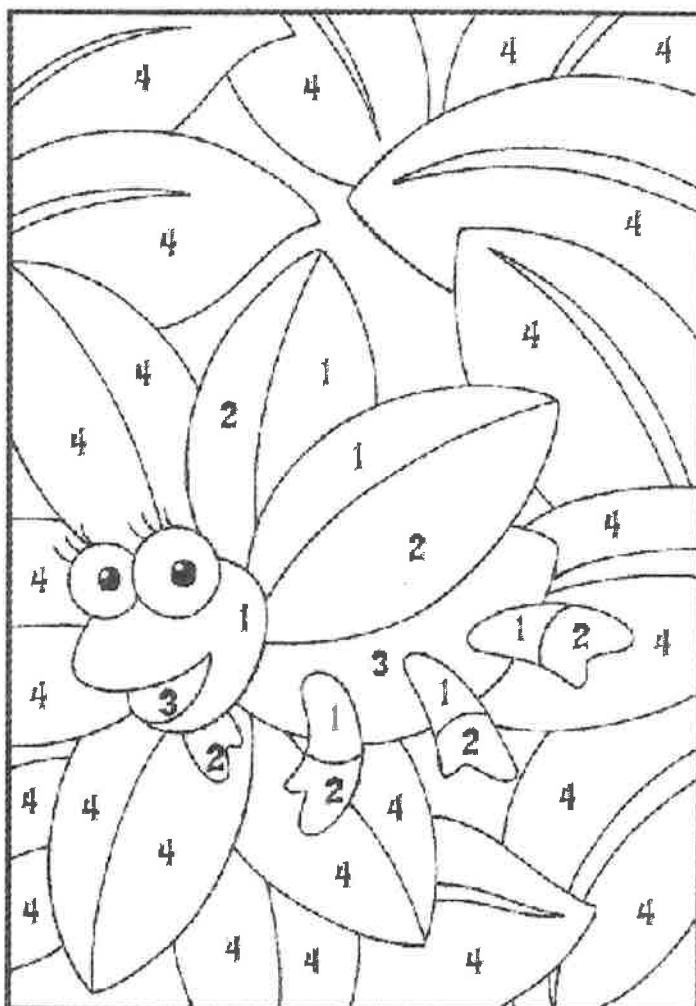
Salut la gang des lecteurs du pt'it Curieux !

Déjà l'école est recommandée !
Main t nous qui écrirons la chro- chones. Nos prénoms sont JenyLee et Tiffany de l'école St-Lucien. Nous remercions Dave d'avoir écrit ces articles pendant ces très longues années.

Merci !
JenyLee et Tiffany

À COLORIER

- 1 : JAUNE
- 2 : ROUGE
- 3 : MAUVE
- 4 : VERT



Film à venir au cinéma (RGFM)

- | | |
|------------------------|------------|
| Il pleut des hamberger | 18 sept 09 |
| Toy Story | 02 oct 09 |
| Couple en vacances | 09 oct 09 |
| Astro | 23 oct 09 |
| Twilight | 20 nov 09 |

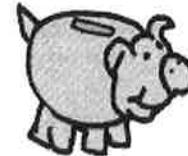




Régime enregistré d'épargne-études (REEE)

Idéal si vous souhaitez amasser facilement un capital, à l'abri de l'impôt, qui servira à défrayer le coût des études postsecondaires de vos enfants, de vos petits-enfants ou d'un enfant qui vous est cher :

Options de placement	Fonds Desjardins, portefeuilles Diapason et certificats de placement garanti
Montant et fréquence des versements	Au choix, comptant ou par versements, modifiables en tout temps
Désignation de bénéficiaires Et transferts	Liberté de désigner un autre bénéficiaires à tout moment, certaines conditions
Assurances	6 mois gratuits de l'assurance <i>Accirance Plus</i> pour l'enfant et sa famille immédiate à l'ouverture d'un REEE
Autres	Cotisation pouvant donner droit à des subventions gouvernementales



Prêts pour étudiants

Des projets, vous en avez à la tonne. Quant aux fonds disponibles pour passer du rêve à la réalité, c'est une toute autre histoire. Desjardins a les solutions de financement avantageuses qu'il vous faut!

Marge de crédit Avantage étudiant Réservée aux étudiants à temps plein ou à temps partiel des niveaux collégial et universitaire. Sans limite d'âge.

Marge de crédit STRATÉGIQUE étudiant Réservée aux étudiants universitaires à temps plein qui étudient dans l'un des domaines suivants au Québec : médecine, médecine dentaire, optométrie, pharmacie, actuariat, génie, pharmacologie, chiropratique, médecine vétérinaire et sciences comptables.

VISA Desjardins JUSTE POUR ÉTUDIANTS Un excellent moyen d'établir de bons antécédents de crédit. Sans frais annuels, sans frais de transaction et responsabilité zéro en cas de fraude.

Source : www.desjardins.com



La recette du journal

Tarte fanchonette à la citrouille

Ingédients :

3/4 t. de citrouille en purée
 1 œuf
 1/4 t. de crème
 1/2 c. à thé de cannelle
 3/4 t. de lait
 1/2 c. à thé de sel
 1/3 t. de cassonade
 1/8 c. à thé de gingembre



Marche à suivre :

- Battre l'œuf.
- Ajouter la citrouille et tous les autres ingrédients.
- Bien Mélanger.
- Verser le mélanger sur une croute de pâtre brisée déjà cuite.
- Cuire à feu doux dans un four.



À VENDRE / À ACHETER/ À LOUER :

À vendre :

➤ Cabane à chien

Cabane à chien neuve à vendre. Prix demandé : 50 \$
Téléphoner au 819-397-4083

➤ Télévision 27"

Télévision LG 27" à écran plat. Prix demandé : 250 \$
Téléphoner au 819-397-5664

À louer :

➤ Cache à louer

Attention Chasseur ! Cache à louer : 250.00 \$
Téléphoner au 819-397-2551



ANNONCES :

Emplois :

➤ Bûcheron demandé

Recherche un bûcheron pour s'occuper d'une plantation forestière à St-Lucien. Salaire à discuter.

Contacter René Grégoire : 819-397-5555

➤ Charpentier/menuiser demandé

Recherche un charpentier/ menuiser pour construire un hangar.

Contacter René Grégoire : 819-397-5555

Naissance :

Anniversaire de mariage :

Nécrologie :



ANNIVERSAIRES :

Septembre :

02- Lise Laterreur
08- Claire Morin
13- Yanérick Lemaire
16- Michel Francoeur
14- Louise Tessier
18- Marcel Côté
21- Monique Lebeau Lalancette
28- Lucie Lebeau
28- Manon Beauvais



Octobre :

03- Denis Forest
18- Bernadette Lebeau
25- France Edmond
27- Anette Houde

Novembre :

03- Daniel Lemaire
14- Rachel Parenteau
16- Claudette Cuerrier
19- Solange Lampron
27- Jean-Pierre Desrochers

Décembre :

04- Gaétan St-Sauveur
06- Suzanne P Lebeau
09- Bibianne Thériault
15- Annie Laterreur
15- François Dionne
17- Andrée Parenteau Gendron
18- Isabelle St-Onge
19- Gisèle Champagne
25- Stéphanie Lampron
29- Marcel Lampron



La fabrique/Vie paroissiale (suite)

DÉPART DE DAVID VINCENT

Le 5 juillet dernier plus de 300 personnes se sont rassemblées pour dire au revoir à David qui fut prêtre-collaborateur dans les paroisses de notre secteur durant les quatre dernières années.

La célébration s'est déroulée dans un climat fraternel et une ambiance d'action de grâce et elle s'est terminée dans un moment de reconnaissance où témoignages, chants et mots de reconnaissance se sont enchaînés avec une bonne dose d'humour.

Merci aux membres de l'équipe paroissiale et à toutes les personnes qui ont collaboré à cette rencontre fraternelle, ne serait-ce qu'en fournissant une photo.

LE GROUPE EAU VIVE

Vous êtes malade ou seul-e à la maison. Les membres du groupe Eau vive peuvent vous rendre une visite fraternelle.

Information au presbytère : 397-2344.



REGROUPEMENT DES PAROISSES

Nous en sommes rendus à la dernière étape en vue de la formation de la nouvelle paroisse qui sera effective en janvier prochain.

Ce regroupement, demandé par notre évêque, marque une étape importante dans l'histoire de notre paroisse mais elle n'en est pas la fin.

En effet, la communauté de St-Lucien demeure avec son église et ses activités, le regroupement ayant pour but de soutenir les communautés locales en tissant des collaborations plus serrées entre les communautés de St-Lucien, St-Félix, St-Joachim et St-Cyrille.

Au nom de l'assemblée de fabrique, merci pour l'intérêt et le support que vous avez toujours donnés à la communauté paroissiale et que vous continuerez d'apporter.

CAMPAGNE DE FINANCEMENT DE LA PAROISSE

L'automne est la période retenue pour la campagne annuelle de financement des paroisses de la région par le moyen de la CGA (contribution globale annuelle). Cette contribution remplace ce qu'on appelait autrefois la dîme de même que la collecte lors des messes dominicales.

Si la vie de notre communauté paroissiale dépend d'abord de l'implication de ses membres, elle repose aussi sur le support financier de plusieurs qui permet d'assurer de la formation aux bénévoles, d'avoir un lieu de rassemblement et des personnes (prêtre et agente de pastorale) pour soutenir l'animation de la vie paroissiale.

Nous comptons sur vous. Même la plus petite contribution des contributions est précieuse.



***** AVIS *****

Les gros rebuts sont le lundi 12 octobre prochain !



MERCII...

... à **Jocelyn Letendre** qui terminait son mandat comme président du conseil d'administration de la paroisse le 31 juillet dernier. Jocelyn était président de l'assemblée de fabrique depuis trois ans. C'est avec compétence et détermination qu'il a rempli sa responsabilité, cherchant toujours le meilleur intérêt de la communauté paroissiale.

Parmi tous les dossiers qu'il a pilotés avec l'équipe des marguilliers et marguillières, il y a eu des dossiers majeurs comme le changement du système de chauffage et le recouvrement de la toiture de l'église.

Jocelyn, au nom des paroissiennes et paroissiens de St-Lucien, merci pour ta disponibilité et pour ton implication.

FORMATION À LA VIE CHRÉTIENNE POUR LES JEUNES

Avec la fin de l'enseignement religieux à l'école, les paroisses offrent désormais quelques parcours de formation à la vie chrétienne conduisant entre autre à la célébration des sacrements de l'eucharistie, du pardon et de la confirmation.

Les parents qui souhaitent que leur enfant participe à ces parcours sont invités à l'inscrire maintenant. L'enfant peut être inscrit au premier parcours (Éveil) à partir de 8 ans et +. Nous songeons même à mettre sur pied un groupe d'Éveil pour les 11 ans et +.

Si votre enfant a déjà vécu le parcours « Éveil », nous vous contacterons pour les prochains cours : pardon-eucharistie ou confirmation.

Information au presbytère : 819-397-2344



NOUVELLE AGENTE DE PASTORALE

Avec le départ de David Vincent, prêtre collaborateur, il devenait impérieux de trouver une personne qui accepterait de coordonner tous les parcours de formation à la vie chrétienne pour les jeunes. Mme Marie-Claude Coupal a accepté cette responsabilité.

Elle a donc pour mission d'accompagner les catéchètes dans les quatre paroisses de notre secteur, de préparer certaines démarches pour les parcours, d'être partenaire avec les parents dans leur rôle de premier éducateur de la foi de leur enfant et de soutenir ou créer diverses initiatives d'approfondissement de la foi pour les jeunes.

Marie-Claude demeure à St-Charles et en est à sa deuxième année en tant qu'agente de pastorale puisque l'an dernier elle s'occupait de la pastorale-jeunesse dans la paroisse Bon Pasteur à Drummondville.

Marie-Claude consacrera quinze heures par semaine à la mission que lui confient les quatre paroisses de notre secteur.

Nous lui souhaitons la bienvenue.

NOUVEL HORAIRE DES CÉLÉBRATIONS DOMINICALES

St-Cyrille	9h45
St-Joachim	9h45 (mois impairs) / 8h30 (mois pairs)
St-Lucien	19h00 (samedi) (mois impairs) / 9h45 (mois pairs)
St-Félix	11h15





Les nouvelles du conseil municipal (suite)

ÉLECTIONS!

Avis public d'élection

Municipalité

MUNICIPALITÉ PAROISSE DE SAINT-LUCIEN

Scrutin du

2009 11 01
année mois jour

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné aux électeurs de

MUNICIPALITÉ PAROISSE DE SAINT-LUCIEN

Municipalité

par Louise Tessier, que :

Président d'élection

1. le ou les postes suivants sont ouverts aux candidatures : maire, conseiller siège # 1, # 2, # 3, # 4, # 5 et # 6

2. toute déclaration de candidature à ce ou ces postes devra être produite au bureau du président d'élection ou de l'adjoint désigné pour recevoir les déclarations de candidature, le cas échéant, aux jours et aux heures suivants :

Du 2009 09 18 au 2009 10 02
année mois jour

JOURS : <u>lundi</u>	HEURES : De : <u>9 h</u> à : <u>12 h</u>	De : <u>13 h</u> à : <u>16 h</u>
<u>mardi</u>	De : <u>9 h</u> à : <u>12 h</u>	De : <u>13 h</u> à : <u>16 h</u>
<u>jeudi</u>	De : <u>9 h</u> à : <u>12 h</u>	De : <u>13 h</u> à : <u>16 h</u>
	De : _____ à : _____	De : _____ à : _____
	De : _____ à : _____	De : _____ à : _____

À NOTER - Le vendredi 2009 10 02 **le bureau sera ouvert de 9 h à 16 h 30 de façon continue.**

3. si plus d'un candidat pose sa candidature à un même poste,

un scrutin sera tenu le :

2009 11 01 de 10 h à 20 h
année mois jour

et un vote par anticipation sera tenu le :

2009 10 25 de 12 h à 20 h
année mois jour

4. j'ai nommé pour agir à titre de secrétaire d'élection : Sonia Hamel

5. j'ai nommé comme adjoint (pour recevoir les déclarations de candidature) :

6. vous pouvez me joindre ou joindre l'adjoint désigné à cette fin, le cas échéant, à l'adresse et au numéro de téléphone suivants :

Président d'élection Adresse : 5350, 7e rang Saint-Lucien 819 390-4679 Ind. rég. Numéro de téléphone	Adjoint Adresse : _____ Ind. rég. Numéro de téléphone
--	---

Signature

Donné à _____

SAINT-LUCIEN

Municipalité

, le 2009 08 20

année mois jour



Bonjour à toute et tous,

Il nous fait plaisir d'entreprendre la nouvelle saison 2009-2010 avec vous. Nous comptons encore sur votre participation et nous espérons que la brochette de nos activités saura vous plaire. Dans un premier temps, j'aimerais vous présenter la composition de votre C. A. pour vous servir :

Bouchard	Gilles	397-2893
Giguère	Jacques	397-4539
Houle	Simone	397-2396
Lampron	Ghislaine	397-5664
Lampron	Marcel	397-2872
Lebeau	Richard	397-4211
Pérusse	Réal	474-6374



Des membres de notre C.A. vous rencontreront dans les prochains jours pour le renouvellement de votre carte de membre qui est de 20.00 \$. Nous sommes environ 125 membres. Il y a de nombreux avantages à devenir membre. Si vous participez à nos activités, votre carte s'autofinance par elle-même, sans compter tous les rabais disponibles sur les assurances et dans de nombreux commerces régionaux.

Nos activités du mercredi débutent le 23 septembre à 14 h00.

Il y aura encore de la danse à la salle communautaire tous les 4^e samedi du mois sous la direction musicale de Serge Blais. Il y a vraiment de l'ambiance et nous lançons l'invitation à tous nos membres et non-membres. Ce n'est pas réservé uniquement pour l'âge d'or et tous les styles de danse sont bienvenus. En plus c'est à prix très abordable.

Nous aurons notre souper des Fêtes le 12 décembre, mettez cette date à votre agenda.

Objet Vaccination antigrippale 2009

Considérant les informations disponibles actuellement sur la pandémie d'influenza A (H1N1), nous désirons par la présente vous informer que l'équipe de vaccination contre la grippe saisonnière du CSSS Drummond ne pourra malheureusement pas se déplacer à votre club de l'âge d'Or de Saint-Lucien cet automne, comme dans les années précédentes.

Vos membres qui font partie des clientèles à risque, pourront aller se faire vacciner contre la grippe saisonnière lors des cliniques de vaccinations massives qui auront lieu en octobre.

De plus amples renseignements vous seront transmis avant le début de la campagne de vaccination par les médias locaux.

En ce qui concerne la grippe A (H1N1), nous ne disposons pas, pour le moment, d'information précise quant à la disponibilité éventuelle d'un vaccin. Nous suivons l'évolution du dossier auprès des instances responsables.

Ensuite, nous aurons notre Bingo avec de nombreux prix le 14 mars. Mais nous aurons l'occasion d'en reparler.

Je rappelle encore que s'il y a des personnes ou des groupes qui sont intéressés à former des équipes pour jouer aux fléchettes, aux palets (shuffleboard) et aux cartes, il serait possible d'organiser et de discuter des modalités de fonctionnement.

Il y a toutes sortes de possibilités d'activités, il s'agit de participer. Par exemple, nous pouvons offrir des cours d'initiation à l'informatique avec le concours de la FADOQ régionale au coût minime de 20.00 \$ pour 3 sessions de 3 heures. Il s'agit de nous le faire savoir.

Enfin bonne saison et au plaisir de vous rencontrer...

